

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 11 Procuration : 1 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-trois, le six décembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme SIBIL Christine <u>Date de convocation</u> : 2 décembre 2023
Réf : 23109 <u>OBJET</u> : CONVENTION COMMUNE _ CCHC POINTS APPORTS VOLONTAIRES	Présents : M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MICHAUD Sonia - M. BRAIZE Richard - M. MUFFAT Michel - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MCQUADE Alisha - Mme QUOEX Valérie - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André Absents ou excusés : Mme MICHAUD Carole Procuration : Mme MICHAUD Carole à Mme QUOEX Valérie

Monsieur MUFFAT Michel, présente au conseil municipal la convention entre la commune et la communauté de Communes de la Vallée d'Aulps, concernant les points d'apports volontaires pour les poubelles (convention jointe)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

* **ACCEPTTE** la convention entre la commune et la communauté de Communes de la Vallée d'Aulps, concernant les points d'apports volontaires pour les poubelles (convention jointe)

* **CHARGE** monsieur le maire de signer tous les actes relatifs à la présente délibération.

La secrétaire
Mme SIBIL Christine



Le Maire
DENNE Jean – Claude

